

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2022

PRESENTS : COLOMER Patrick, CUENIN Tiphaine, DORMOY David, FILIATRE Daniel, FOURNOT Philippe, GROS Jean-Gérard, GUIGON Delphine MINARY Guy, PATTINGRE Alain, PILOSEL Paul, SCOARNEC Carine, VADROT Pascal.

ABSENTS EXCUSES : PRUDENT Sonia, DUBOIS Evelyne

SECRETAIRE DE SEANCE : FOURNOT Philippe

1- DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente un droit de préemption prévus par le code de l'Urbanisme enregistrée jusqu'à ce jour en Mairie. Il s'agit :

Immeuble cadastré AD n° 224 – 225 – 237 – 238 - 239 - 262 : 15 Rue du Vallon

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à utiliser son droit de préemption urbain sur l'ensemble des terrains et immeubles cadastrés mentionnés ci-dessus.

2- ETUDE REVITALISATION CENTRE BOURG

Monsieur le Maire rappelle les objectifs de cette étude et présente les différents rapports. Il s'avère que les objectifs demandés dans le cahier des charges ne sont pas respectés. Le Conseil Municipal décide de poursuivre le marché avec le cabinet RAUCH et décide de mettre le cabinet RAUCH en demeure de respecter scrupuleusement le cahier des charges et de présenter plusieurs scénarios sur chaque point d'études.

3- ANIMATION « LEGO »

L'animation « LEGO » débitera le mercredi 7 septembre 2022 au caveau communal de 14H à 17H. Monsieur le Maire donne lecture d'un projet de convention qui sera signé avec l'encadrant. Afin d'organiser au mieux cette animation, le Conseil Municipal, approuve le projet de convention présenté, accepte le montant de 50€/h pour l'intervenant et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

4- AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

ECLA : intégration au personnel d'ECLA d'une employée de Courlans qui faisait déjà le cas d'une mise à disposition sur une autre commune. À la suite de cette nouvelle affectation Adeline Montagnon ne fera plus partie du personnel de la commune.

Le compte rendu des réunions d'adjoints sera remis en place à compter de septembre.

Les travaux de réfection des sanitaires du groupe scolaire sont programmés aux vacances de la Toussaint.

JUMPING : l'apéritif communal aura lieu le 29 juillet à partir de 17H30.

Dépôt de plainte en gendarmerie pour dégradation city stade et relais vélo

CONGES ANNUELS : Technique : du 01/08 au 22/08/2022 inclus

Administratif : du 08/08 au 26/08/2022 inclus

Un numéro de téléphone est mis en place pour les urgences.

Le secrétaire de séance,
Philippe FOURNOT



Le Maire,
Alain PATTINGRE

